

BARÈME D'HONORAIRES 2024

HONORAIRES DE TRANSACTION

À la charge de l'acquéreur, sauf mention contraire

MAISONS – APPARTEMENTS - TERRAINS

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 30 000 €	1 800 €
De 30 001 à 150 000 €	6 %
A partir de 150 001 €	5 %

HONORAIRES DE LOCATION

À la charge du propriétaire et du locataire

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : limité à 8 €/m² TTC

Réalisation état des lieux : limité à 3€/m² TTC

EVALUATION DE BIENS

Gratuite